

« Monsieur ,

« Ce sabmedi xxix<sup>e</sup> novembre 1561, j'ay voz lettres receues de Paris, le xij d'octobre de la présente année, et voy que, selon qu'il me semble, voz lettres sont plaines d'estomach, de querelle et de indignation que vous avés à l'encontre de moy que ne puy sçavoir la cause pourquoy. De ce que vous plaingiez de ce que moy estant à Paris, m'en allant voyr faire la révérence à la Majesté de la Royne, me prestatez deux nobles à la Rose et deux escuz, qui est chose juste, équitable et véritable, et en cella vous monstres ce qui estoit et perpétuellement apert de estre, que moy ne vous connoissant, ne vous à moy, que par renommée, en devez entendre, seigneur, que tout incontinent que je feuz arrivé à la cour après avoir parlementé quelque peu à la Majesté de la Royne, je luy diz mesmes la noblesse vostre et vostre plus que caesarée libéralité de ce que m'avicz presté. Et ce ne fut pas une foys que le diz à sa Majesté; mais assurez-vous que il feut réitéré par moy de plus de quatre foys. Et je suis marry que m'aiez en telle estimation que je ne suys pas tant ignorant que je ne sçache *quod benefacta male locata malefacta arbitror*. Mais je congnoys que par vostre lettre vous parlez de colère et de indignation, et selon qu'il me semble sans avoir ample notice de moy.

« Et de ce que vous dictiez m'avoir escript par quelque cappitaine d'Aix, assurez-vous, seigneur, que je n'ay receu jamais lettre de vous que cette icy, que je cuydoys fermement veoir ce que j'avoys dict à la Majesté de la Royne que vous feut esté satisfait; *sed de minimis à eulx*.

« Mais pour venir au poinct, comme il est juste et très-raisonnable que vous soyez satisfait, que fault que vous assurez que en cest endroit et en tous aultres, je me veoiz autant homme de bien, non tant seullement en vostre endroit, mais aussy en tous aultres, et comme vous vous estes monstré noble et héroïque. Et véritablement je pensois mon allée estre à la court que j'estois maudé pour y aller, mais aussy à l'opposite par d'aultres contremandé de n'y aller poinct; et ce ne feust pas esté sans vous demander, ny vous gratiffier amplement. Dernièrement il y avoit chez monsieur le baron de La Garde ung jeune gentilhomme paige qui se disoit estre vostre privigne, que souvent je luy diz et luy fiz offre qu'il m'apprent de voz nouvelles, que je vous eusse satisfait amplement du tout. Mais jamais il ne m'en parla, combien que bien souvent je luy en tins propos.

« Quand à ce que m'escripvez que je m'en vins de Paris, *hospite insultato*, assurez-vous qu'il vous plaist de ainsy escripre; que je ne pensois pas à cella et de moy ne de mon naturel je ne sçay que c'est affronter ne affronterie; telles imparfections ne vices ne me sont nullement ni ne m'appartiennent, mais sont esloingnés totalement de mon naturel, de ma qualité et condition; mais j'estois malade pour bonne

récompense que j'euz de la court. Je y vins malade ; la Majesté du Roy me bailla cent escuz ; la Royne me bailla trente. Et voila une belle somme ! Pour estre venu de deux cens lieues , y avoir despendu cent escuz , j'en ai trente. Mais ce n'est pas cella ; que après que je feuz arrivé à Paris du retour de Saint-Germain , une fort honneste grande femme que je ne sçay quelle estoit (à son apparence demonstroit estre dame graudemment honneste et dame d'honneur), quelle que fut , qui me vint veoir le soir que je feuz arrivé et me tint aucuns propos , je ne sçauois dire quelz c'estoient , et print congé qui estoit assés nuict. Et le lendemain matin me vint veoir et après que sa Noblesse m'eust tenu quelques propos tant de ses affaires particulières que aultrement , a la parfin elle me dist que Messieurs de la justice de Paris me debvoient venir à trouver pour me interroger de quelle science je faisois et présageois ce que je faisois. Je luy diz par réponse qu'ilz ne prinsent pas de penne de venir pour telz affaires , que je leur ferois place , que aussy je avois délibéré m'en partir le matin pour m'en retourner en Provence ; ce que je feiz. Et que ce feust pour vous frustrer ! Je n'y pensiz aucunement. Mais quoy vous pourrez avoir de moy telle sinistre estimation quelle qu'il vous plaira , si suis je certain que le connoistrez en brief et si suis grandement desplaisant que plus tost ne m'en avez escript que plus tost raison vous seroit esté faicte. Et si vous dyz que ne vous viz jamais que par lettre et si ne tonnoy que par vostre aspect de physiognomie *propter coniventis oculos* que une singulière prendhomye , bonté , foy , probité , doctrine et érudition.

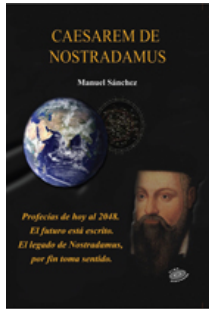
« Mais vous penserez que avec toutes telles parolles que je vous escriptz qu'il feust suffisant pour vostre satisfaction. Non est. Je vous envoie cy dedans vostre lettre deux petitz billetz qu'il vous plaira de les bailler , que tout incontinent que vous les aurez delivrez je suis assuré que vostre argent vous sera delivré et promptement. L'ung est à madame de Saint Remy et l'autre à mons<sup>r</sup>. de Fizes. Et de ce je vous supplie ne voulloir faillir les leur délivrer , car par après d'eux j'auray rponce si les ayans receuz qu'il n'y aura faulte aucune comme a plusieurs aultres de Paris et de la cour que de plus grande somme ne me voudroient esconduire. Et se en aucune chose de ce monde , je vous puis fère service je vous supplyerois bien fort qu'il vous pleust de me voulloir employer soit pour vous ou pour quelquungz de voz amys que vous pouvez tenir pour assuré de vous fyer de moy aultant que d'homme qui soit en ce monde. Et si n'estoient les tumultes qui journallement sont pour le faict de la religion je me serois mis en chemyn , et ce ne feust pas esté sans m'enquerre de vous amplement. J'attendz voz lettres expostulément desquelles je suys assuré que la response que vous me ferez que vous serez satisfait. J'espère d'aller à la court tant que pour amener mon filz Cæsar Nostradamus aux estudes et pour satisfaire à quelques personnaiges qui me pryent d'y voulloir aller , ce que je feray. Cependant je vous supplie le plus tost qu'il vous plaira de m'escrire de voz nouvelles et je ne failliray de m'employer à vous fère tout le service qu'il me sera possible de faire , et le connoistrez plus amplement par effect aultant affectueusement que je me recommande , monsieur de Morel , à vostre bonne grâce ; pryant Dieu qu'il vous doinct sancté , vye longue et accroissement d'honneur et l'accomplissement de voz nobles et héroïques vertus.

« De Salon de Craux en Provence , ce dernier octobre 1561. Vostre humble obéissant serviteur prest à vous obeyr.

« M. NOSTRADAMUS.

« Monsieur je vous envoie advis que je suis assuré que le premier que vous demanderez , à votre première instance on ne fauldra de vous satisfaire comme est de raison. Il vous plaira de m'en escrire du tout. »

Hazte con el libro que adelanta la historia.  
CAESAREM DE NOSTRADAMUS



[www.caesaremnostradamus.com](http://www.caesaremnostradamus.com)

© Manuel Sánchez, 2007

[Email:info@caesaremnostradamus.com](mailto:info@caesaremnostradamus.com)

Reservados todos los derechos. **Copyright**

Esta publicación es solo para uso privado. Únicamente se podrá acceder a esta copia con previo permiso del autor. Queda terminantemente prohibida cualquier copia total o parcial de esta obra.

Con esta excepción, ninguna parte de esta publicación puede ser reproducida o transmitida en cualquier forma o por ninguno medio, electrónicos o mecánicos, incluso fotocopiada, sin permiso por escrito del autor.